



RAPPORT D'ACTIVITES 2022

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

Sommaire

Sommaire	2
Présentation de l'association	3
Historique	3
Objectifs de l'association	3
Adhérent·e·s	4
Membres du bureau	4
Réalisations de l'association	5
Guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche	5
Campagne d'affichage	5
Accompagnement ou orientation de personnes s'estimant victimes ou témoins de harcèlement sexuel	5
Interventions extérieures, animation et organisation de sessions de formation	6
Réponses aux sollicitations des médias	8
Action de plaidoyer auprès des décideurs politiques et Campagnes de mobilisation	9
Réunions du bureau du CLASCHES	10
Rapport financier 2021	11
Perspectives de développement	13

Présentation de l'association

Créé en tant que collectif en 2002, puis devenu une association en 2003, le CLASCHES (Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur) a pour fonction d'informer et de prévenir le harcèlement sexuel dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Historique

Le harcèlement sexuel, à l'instar des autres violences sexuelles, est un sujet tabou en France. S'il est interdit par le Code pénal depuis 1992 et que la loi de 2012 renforce l'arsenal juridique, les changements institutionnels demeurent prudents, tant le fantasme et la hantise de la « guerre des sexes » à l'américaine est fort, bien qu'infondé et erroné.

Ce tabou et ces réticences sont également vrais dans l'enseignement supérieur et la recherche. Le CLASCHES est né de ce constat, renforcé par un contexte où les dispositifs de prévention et de sanction internes aux établissements se révélaient totalement inopérants pour faire cesser les situations de harcèlement sexuel subies par les étudiant·e·s, BIATSS ou enseignant·e·s.

Des étudiantes en sciences sociales de différentes institutions parisiennes, ayant recueilli des témoignages, ont donc décidé de créer un collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, en janvier 2002. Un site est créé, une pétition est lancée, qui remporte un grand succès, et une campagne de presse assez importante permettent de lancer le CLASCHES.

Le collectif devient une association loi 1901 en février 2003, et dispose de statuts et d'une charte inter-CLASCHES. Il est ouvert aux étudiant·e·s, BIATSS et enseignant·e·s et agit à l'échelle nationale.

Objectifs de l'association

L'objectif premier du CLASCHES est de lever le tabou sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur afin que les victimes ne soient plus isolées et que les responsables n'agissent plus dans l'impunité.

Le CLASCHES demande l'ouverture d'un débat sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche et les pratiques trop répandues d'abus d'autorité en matière sexuelle. Il mène ainsi différentes actions de sensibilisation et de formation dans de nombreux établissements.

Il agit enfin pour que les établissements assurent une prévention et une protection des victimes et pour que soient proposés des recours efficaces pour les victimes, notamment par une réforme des procédures disciplinaires. Il interpelle et alerte ainsi régulièrement les responsables des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Si le CLASCHES a pour rôle d'orienter les victimes dans les démarches qu'elles entreprennent, il ne peut pas fournir une aide psychologique ni un accompagnement juridique aux victimes.

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

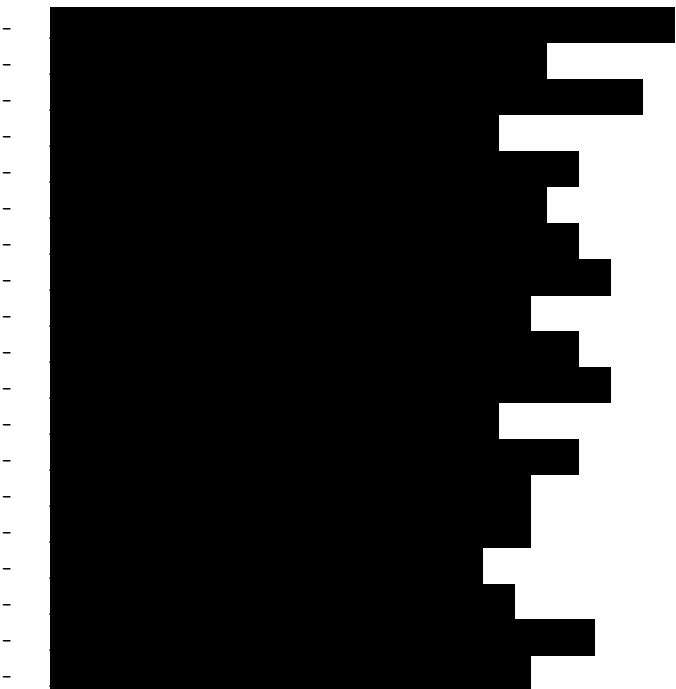
Adhérent·e·s

Pour l'année 2022, du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2022, l'association a reçu 21 adhésions, 16 soutiens et 10 dons pour un montant total de **925 euros**, via la plateforme *HelloAsso*.

Membres du bureau

Le bureau du CLASCHES est renouvelé une fois par an, lors de l'Assemblée générale. Les membres pour l'année 2023 ont été élu·e·s lors de l'AG ordinaire du 11 janvier 2022.

L'assemblée générale a désigné en qualité de membres du bureau, à l'unanimité :



L'assemblée générale a voté à l'unanimité en qualité de trésorière et de trésorière adjointe (vote à main levée) :

- [REDACTED] membre du bureau, trésorière ;
- [REDACTED] membre du bureau, trésorière adjointe.

Réalisations de l'association

Guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche

Pour lever le silence sur le harcèlement sexuel dans l'ESR, il faut précisément commencer par **informer**. C'est pourquoi le CLASCHES a lancé le 5 février **2014** la première édition électronique de « Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche. Guide pratique pour s'informer et se défendre ».

En libre accès sur le site de CLASCHES, il a été largement diffusé tant aux associations féministes qu'aux syndicats étudiants mais également aux chargé·e·s de mission égalité au sein des universités ainsi qu'aux différentes institutions. **8 000 exemplaires papier** de cette première édition ont été imprimés et distribués.

En **2018**, Le CLASCHES a travaillé à une nouvelle édition, actualisée, du guide. Elle a été diffusée électroniquement à partir du 8 mars, puis en version papier à partir d'avril : 3 500 exemplaires ont été imprimés et sont diffusés depuis, jusqu'à épuisement de nos stocks.

En 2020, la troisième édition du guide a vu le jour. Imprimée à 5100 exemplaires, cette nouvelle version a été enrichie des dernières réformes juridiques concernant les procédures disciplinaires et est diffusée depuis septembre 2020. En **2021**, ce sont plus de 1250 guides qui ont été envoyés à la demande de BDE, d'infirmières, de chargé.e.s de mission égalité, d'associations étudiantes, etc. Il faut y ajouter la dizaine ou vingtaine de guides distribuée à chacune des interventions du CLASCHES.

En 2022, 3000 exemplaires papier du guide ont été distribués. **Une actualisation du guide est en cours, pour une réimpression d'une quatrième édition courant 2023.**

Traduction du guide en anglais

En 2022, le guide a été soumis à une traductrice pour une plus grande accessibilité aux publics anglophones. Dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), la circulation des savoirs et connaissances est un enjeu primordial ; l'absence de traduction de nos contenus représentait, pour le collectif, une limite voire une inégalité à l'égard des étudiantes non-francophones qui évoluent dans l'enseignement supérieur français.

Grâce à cette traduction du texte et des illustrations, pour lesquelles le CLASCHES a reçu une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le guide a été maquetté par une professionnelle. La mise en ligne du guide a pu avoir lieu à la rentrée universitaire 2022 : http://clasches.fr/wp-content/uploads/2022/08/Brochure-Web-english-2022_compressed.pdf. Soumis à l'imprimeur en décembre 2022, le guide dans sa version papier sera disponible, à hauteur de 1500 exemplaires, en début d'année 2023.

Campagne d'affichage

Pour briser le silence et sensibiliser et informer les personnels et étudiant·e·s sur les réalités du harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche et les recours possibles, le CLASCHES a lancé une campagne d'affichage nationale à l'occasion du **8 mars 2016**. Cette campagne se décline en cinq affiches sous format numérique et papier, reproduites sous format

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

autocollants. Celles-ci sont disponibles en libre téléchargement sur notre site internet (<https://clasches.fr/agir/#toggle-id-5>).

En 2016, 700 affiches et 800 autocollants ont été imprimés et diffusés ; en 2018, 400 affiches ont été réimprimées et envoyées gratuitement sur demande aux établissements et aux acteurs et actrices de l'ESR. En décembre 2021, une nouvelle impression de 1 500 affiches et 5 000 autocollants a été commandée auprès de notre imprimeur.

Fin 2022, une nouvelle salve d'impression d'affiches et d'autocollants a été commandée : 2500 autocollants et 2000 affiches devraient ainsi être de nouveau disponibles début 2023, l'association étant de plus en plus sollicitée pour la diffusion de ces campagnes.

Accompagnement ou orientation de personnes s'estimant victimes ou témoins de harcèlement sexuel

Depuis vingt ans, le CLASCHES est contacté directement par des personnes victimes ou témoins de faits dont elles considèrent qu'ils constituent du harcèlement sexuel, dans des établissements privés et publics. **Nous leur fournissons des informations pour se protéger et, pour celles qui le souhaitent, pour dénoncer leur agresseur.** Nous les orientons également vers des structures, variables selon les situations, aptes à les accompagner dans leurs démarches.

Dans certaines situations, le CLASCHES est intervenu, cette année encore, seul ou avec des associations professionnelles, auprès des établissements pour s'assurer que la dénonciation des faits était suivie de poursuites disciplinaires. Le CLASCHES ne peut circonscrire au cadre d'une année civile les accompagnements de victimes qu'il réalise ; **de nombreux suivis se déroulent sur plusieurs mois, ou années, en fonction des procédures initiées.**

Interventions extérieures, animation et organisation de sessions de formation

Le CLASCHES est régulièrement sollicité pour intervenir dans différents évènements - colloques, journées d'information, etc. - permettant de rencontrer plusieurs centaines de personnes ; aussi, l'association est contactée pour des formations en direction de personnels, d'étudiant·e·s, de cellules de veille et de sections disciplinaires. Après une année 2021 marquée par une très forte organisation en distanciel, compte tenu de la situation sanitaire, l'association a de nouveau pu proposer un cadre de formation largement en présence en 2022. Aussi, face à une demande croissante de formations à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur, **le collectif a tâché de redéfinir ses priorités d'intervention**, privilégiant les espaces réduits et au long cours aux larges amphithéâtres rassemblant des centaines d'étudiant·e·s. Eu égard à la connaissance accrue du CLASCHES vis-à-vis des investissements différenciés de certaines disciplines dans la lutte contre les VSS, le collectif s'attache également à accorder une attention particulière aux demandes provenant de départements ou collectifs moins familiarisés avec ces enjeux. Lorsque le CLASCHES ne peut honorer une invitation, nous mettons volontiers en lien les demandes avec d'autres collectifs pouvant y répondre, en fonction des attentes spécifiées.

Par ailleurs, le CLASCHES a poursuivi sa mission d'expertise et de conseil auprès de syndicats (Solidaires, l'Alternative), d'associations en France et à l'échelle européenne (Confédération des jeunes chercheurs, ANEMF, Eurodoc etc.) ou d'autres instances comme le Défenseur des droits, les avocats bénévoles spécialisés dans les violences sexuelles et sexistes au Barreau de Paris.

La liste des interventions du CLASCHES en 2022 est reproduite ci-dessous.

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

	Date	Lieu	Durée	Public
1	3 janvier 2022	École nationale des sciences géographiques (ENSG)	3 heures	Étudiant·e·s ingénieur·e·s
2	19 janvier 2022	INSA Centre Val de Loire	4 heures	Section disciplinaire
3	2 février 2022	Solidaires étudiant·e·s Paris 8	2 heures	Membres du syndicat
4	3 février 2022	Université Bretagne Sud	2 heures	Table-ronde à destination des étudiant·e·s
5	9 février 2022	UMR Géographie-Cités Paris 1	4 heures	Cellule d'écoute du laboratoire
6	17 février 2022	ENS Ulm	2 sessions de 2 heures	1e session pour les enseignant·e·s, 2e pour les étudiant·e·s en SHS
7	7 mars 2022	Anthropo'sphère (AMU)	3h	Étudiant·e·s
8	10 mars 2022	SCD de la BU sciences Saint-Jérôme (AMU)	2 heures	Étudiant·e·s et personnels
9	10 mars 2022	Solidaires étudiant·e·s Alsace	3 heures	Conférence à destination des étudiant·e·s et personnels
10	16 mars 2022	Paris School of Business	2 heures	Conférence à destination des étudiant·e·s
11	29 mars 2022	Conférence des grandes écoles (CGE) et bureau national des élèves ingénieur·e·s	1 heure 30	Étudiant·e·s, responsables BDE, directions d'administration
12	30 mars 2022	IUT B Tourcoing	1 heure 30	Table-ronde à destination des étudiant·e·s
13	20 avril 2022	Ecole doctorale archéologie Paris 1	4 heures	Doctorant·e·s

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

14	21 avril 2022	Association française d'études américaines (AFAEA)	3 heures	Membres du comité éthique
15	2 mai 2022	ESA Aix	4 heures	Cellule d'écoute
16	5 mai 2022	ERG Bruxelles	3 heures	Membres du “Safe Space” du réseau d'écoles
17	10 mai 2022	EHESS	Demi-journée	Journée d'études, public ouvert
18	11 mai 2022	Comité d'organisation des fêtes (COF) de l'ENS	4 heures	Membres du bureau
19	12 mai 2022	Barreau de Paris solidarité	2 heures	Membres du collectif (professionnel·le·s du droit)
20	20 mai 2022	Centre Max Weber à Lyon	2 sessions de 2 heures 30	Membres du laboratoire
21	3 juin 2022	Séminaire doctoral ENS-EHESS	2 heures	Doctorant·e·s
22	8 juin 2022	École doctorale Histoire Paris 1	3 heures	Doctorant·e·s et personnels
23	10 juin 2022	Institut de Neurosciences de la Timone	2h	Personnels
24	21 juin 2022	Université Picardie-Jules Verne (UPJV)	Journée	Personnels
25	29 juin 2022	ESAC Cambrai	2 heures 30	Personnels
26	30 juin 2022	ESEO Angers	2 sessions (2 heures et 3 heures)	Étudiant·e·s et membres de la cellule de veille
27	2 septembre 2022	ENISE Saint-Etienne	Journée	Membres de la cellule d'écoute
28	7 septembre 2022	Polytech, AMU	1h30	Étudiant·e·s
29	7 octobre 2022	ENSA Dijon	2 demi-journées	Étudiant·e·s
30		École nationale		

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

	11 octobre 2022	supérieure d'architecture Paris Malaquais	3 heures	Étudiant·e·s
31	21 octobre 2022	Laboratoire Sciences du climat et de l'environnement (Paris-Saclay)	2 heures 30	Personnels du laboratoire
32	24 octobre 2022	Association "Mauvais genre" (IEP Aix-en-Provence)	2 heures	Membres de l'association
33	5 novembre 2022	L'Alternative	Journée	Membres du syndicat
34	9 novembre 2022	ANEMF	3 heures	Membres du bureau de l'association
35	17 novembre 2022	Concours "I-Consent" de l'UPJV (Arras, Amiens et Douai)	3 sessions de 2 heures	Étudiant·e·s
36	25 novembre 2022	Aix-Marseille Université	1 heure 30	Conférence à destination des étudiant·e·s et personnels
37	28 novembre 2022	INMED INSERM (AMU)	1 heure 30	Personnel de l'institut
38	30 novembre 2022	Département d'études psychanalytiques (Université Paris-Cité)	3 heures	Enseignant·e·s chercheur·euse·s
39	9 décembre 2022	ESAPB Bayonne	2 sessions de 2 heures 30	Étudiant·e·s et personnels
40	15 décembre 2022	Université Paris-Cité	3 heures	Masterant·e·s et doctorant·e·s en SHS

Comme chaque année, le CLASCHES a organisé une **journée de formation nationale** ouverte à un public large (en dehors d'invitations et d'institutions), en présence et accessible en visio.

Date	Lieu	Durée	Public
26 novembre 2022	Paris (et visio)	9 heures - 16 heures	Ouvert

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

Réponses aux sollicitations des médias

Lorsque les questions de harcèlement sexuel et des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR font l'objet d'une actualité médiatique, le CLASCHES est souvent sollicité par des journalistes de presse principalement, que ce soit locale ou nationale, pour proposer son analyse. Des interviews pour des podcasts ont également été honorées cette année, en attente de diffusion. Parmi les réponses à des sollicitations médiatiques publiées en 2022 :

- *Elle*, “Harcèlement, chantage, violence : le blues des jeunes chercheuses”, 20 janvier 2022.
<https://www.elle.fr/Societe/News/Harcelement-chantage-violence-le-blues-des-jeunes-chercheuses-3981643>
- *Libération*, “Emprise en prépa littéraire : J'avais envie d'être sa meilleure élève, pas la fille avec qui il couche”, 10 mai 2022.
https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/emprise-en-prepa-litteraire-javais-envie-detre-sa-meilleure-eleve-pas-la-fille-avec-qui-il-couche-20220510_TSNNNSWO6IZCNVCHWEOKNEKEK5I/
- *Le Parisien étudiant*, “Comparer des preuves, ne pas douter, s'entourer : comment combattre le harcèlement”, 11 novembre 2022.
<https://www.leparisien.fr/etudiant/vie-etudiante/le-harcelement-est-insidieux-et-va-crescendo-comment-identifier-et-combattre-ce-fleau-SBYRYSYLRZFFPNLUCZOX4VHUBU.php>

Le 19 octobre 2022, le **CLASCHES** a publié un communiqué intitulé “ ‘La déontologie, ça n'existe pas’ : le CNESER se surpasse (et relaxe)”

<https://clasches.fr/communique-de-presse-du-19-octobre-2022-la-deontologie-ca-nexiste-pas-le-cneser-se-surpasse-et-relaxe/>

Action de plaidoyer auprès des décideurs politiques et campagnes de mobilisation

Régulièrement, le CLASCHES affirme avec force **la nécessité et l'urgence d'une réforme en profondeur des procédures disciplinaires** : intégrer pleinement la victime à la procédure (droit de saisine, droit d'information sur la procédure, droit de faire appel...), assurer une composition statutaire paritaire des sections disciplinaires, faire instruire et juger par des membres extérieurs à l'établissement, séparer instruction et jugement, etc.

Le CLASCHES a également initié et organisé, depuis 2002, des mobilisations collectives pour dénoncer des situations inacceptables et faire cesser l'impunité lorsque des agresseurs sont dénoncés.

À plusieurs reprises en 2022, le CLASCHES a échangé avec des acteurs et actrices de l'État. Le 20 octobre 2022, le collectif a répondu présent à la journée nationale du Défenseur des droits (DDD), dans le cadre de la **présentation du rapport ACADISCR**.

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

Réunions du bureau du CLASCHES

Pour permettre le bon fonctionnement de l'association, le bureau se réunit mensuellement pour :

- Assurer le suivi des projets en cours ;
- Travailler à développer de nouveaux projets ;
- Organiser la recherche de financements ;
- Assurer le suivi des tâches administratives (site, boîte mail, mise à jour de textes juridiques, etc.) ;
- Préparer des communications collectives dans le cadre d'interventions extérieures, de formations et de campagnes de presse ;
- Développer les relations avec les associations partenaires.

Rapport financier 2022

Solde au 1^{er} janvier 2022 : 26 354,12€

Solde au 31 décembre 2022 : 17 718,78€

1^{er} janvier 2021 – 31 décembre 2021

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achats	1810,79	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	12272,8
Achats matières et fournitures	137,54	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures (67 envois Poste)	1007,36	74 - Subventions d'exploitation	
Restauration collective	665,89	Etat	
61- Services extérieurs	1699,88	MESRI	
Locations	1473,2		
Entretien et réparation			
Assurance	91,68	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	135		
62-Autres services extérieurs	18349,29	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunerations intermédiaires et honoraires	2456,47		
Publicité, publication (Impression affiches, autocollants et guides + réédition du guide en anglais)	12587,02		
Déplacements, missions	3098,36	Communes, communautés de communes ou d'agglomération	0
Services bancaires, autres (site internet)	207,44		

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

1^{er} janvier 2021 – 31 décembre 2021

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
63-Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	0
64- Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	54	75 - Autres produits de gestion courante	925
Abonnement téléphonique	24	756. Cotisations*	105
Adhésion Centre Hubertine Auclert	30	758. Dons manuels – Mécénat*	820
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	80,82
		Remboursement après virement erroné	11,82
		Remboursement transport après annulation participation “we Bureau”	69
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	21 913,96	TOTAL DES PRODUITS	13 278,62
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	8635,34

* Montants perçus du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, pour des adhésions et dons/soutiens de décembre 2021 à novembre 2022.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0

RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2022

1^{er} janvier 2021 – 31 décembre 2021

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 – Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0

Perspectives de développement

En 2023, le CLASCHES entend poursuivre ses activités d'accompagnement, de formation, de plaidoyer et de communication. Il s'agira notamment de lancer la diffusion papier du guide en anglais ainsi que de poursuivre la rédaction de la quatrième édition du guide en français *Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche. Guide pratique pour s'informer et se défendre*. Une traduction du guide à destination des publics hispanophones, envisagée depuis quelques années par le collectif, est toujours une perspective de l'association dans les temps à venir.

Plusieurs interventions et formations sont d'ores et déjà planifiées pour l'année 2023, à destination de publics divers. Comme chaque année, le CLASCHES organisera également une formation nationale.

En 2023, les membres de l'association se réuniront, le temps d'un weekend, pour envisager une actualisation des revendications de l'association. Cette année sera aussi l'occasion de célébrer les 20 ans de l'association.

Par ailleurs, le collectif entend se retrouver dans le cadre d'un suivi psychologique aux côtés d'une professionnelle de ce type d'accompagnement. Envisagé depuis quelques années, ce suivi sera initié début 2023.